

# Commission Technique 04/05 du 4/02/13 à Manosque

Présents : MAUREL A.(CD 05), GIRARD G. (CD 04), BURLE JM (Gap-CD 05), CHAROIN JM, VIALATE G. (Digne), CODAN C., MEYER F.(Gap), HELIES L., ARNAUD L. et MONTAGNER S.(Sisteron), , ARNAUDY P. , THEVENARD JP (Gréoux), SELMI-ETIENNE M., NARVAEZ J. (Manosque), CUELLO JP (Pertuis).

Excusé : GHIRARDI Cédric (CRT)

Absents : les représentants d'Embrun, Queyras et Briançon.

Accueil par Gaëtan GIRARD qui donne les raisons de l'absence de Cédric GHIRARDI évoque l'ordre du jour qu'il lui a communiqué.

André MAUREL fait état de la réunion récente des cinq présidents de comités départementaux pour créer un « groupement d'employeurs » pour garantir l'emploi et sa pérennité des CRT sur le comité de Provence. Pour le 04-05, concernant Cédric, la vente du fourgon pour l'achat d'un véhicule moins coûteux devrait compléter ce dispositif. Jean-Marc CHAROIN souhaiterait que les CRT soient d'avantage à la disposition des clubs. Il lui est répondu que c'est déjà le cas et que le planning de Cédric est suffisamment chargé. Il souhaite cependant une meilleure définition de la mission du CRT et des éclaircissements sur le montant des frais de déplacements.

Gaëtan GIRARD revient à l'ordre du jour et demande un bilan des tournois récents. En ce qui concerne les plus jeunes, l'annulation du dernier tournoi prévu au calendrier pour cause d'état du terrain et de froid semble poser problème et oppose JP THEVENARD et JM CHAROIN. Il semble aussi que la décision d'annulation ait été prise trop précipitamment. Globalement, tous les autres tournois se sont parfaitement déroulés. Il est rappelé le principe de **sous-classement** qui permet à certaines filles et certains garçons en difficulté dans leur catégorie de pouvoir participer à un niveau qui leur convient mieux. Il est apparu, par ailleurs que des joueurs évoluaient dans deux équipes. Il est admis que cela puisse se faire occasionnellement, par roulement, pour régler un problème d'effectif mais en veillant à ne pas dépasser le **temps de jeu maximum**. Décision est prise de préciser cela lors du regroupement des équipes et des éducateurs avant le début des rencontres. Pour les tournois régionaux, aucun forfait n'a été enregistré. La règle de rendre impossible l'organisation d'un tournoi à domicile par un club qui ne se serait pas déplacé semble avoir été bien intégrée.

Les perspectives d'avenir font, ensuite débat :

-Rassemblements U15 : après une première journée contrariée par la proximité des tournois UNSS et les mauvaises conditions météo, les 3 journées PACAC sont évoquées. Celle de Sisteron (repli à Oraison) du 16 février sera préparée lors d'une réunion spéciale de la commission le 11 février. Cavaillon accueillera la deuxième le 6 mars et la conclusion aura lieu à Brignoles le 30 mars et permettra d'accueillir les Corses. A l'issue des trois journées, toutes les sélections se seront rencontrées.

-CPS U13 : Le froid a occasionné plusieurs reports. La première journée a eu lieu le 2 février. La prochaine se déroulera à Gap le 9 Mars.

-Tournoi de fin de saison de la sélection U15 : Michel IMBERT qui souhaitait lors de la dernière réunion, une solution autre que la Corse, propose un tournoi en Isère (Villar Bonneau) qui regroupera 24 équipes de bon niveau et permettra d'assister à un match international U18 au Stade des Alpes à Grenoble le 30 mars. Le coût global est de 38 € par personne. Il reste à choisir le mode de transport de la délégation : mini bus ou bus 30 places.

En questions diverses, Gaëtan GIRARD rappelle les effectifs officiels des clubs du 04 pour renseigner avec précision les dossiers CNDS. Il fait état du stage de l'équipe de France U17 du 18 au 21 avril à Ste Tulle lors duquel se jouera un match contre l'Italie le mercredi et sera organisée une session de recyclage des éducateurs. Il fait appel à main-d'œuvre pour l'occasion.

Il annonce que le remplacement des maillots est en cours. Il a obtenu un devis à hauteur de 830 € par jeu de 23 pièces numérotées et floquées et 5% d'escompte pour règlement rapide. Accord est donné pour les commander.

André MAUREL signale la performance de St Joseph en championnats d'académie UGESEL. Cela amène un rappel des exigences de certification pour les interventions en milieu scolaire, sur le temps scolaire.

Jean-Marc BURLE : secrétaire de séance, fait état de la possibilité de faire valoir une intervention qui aurait été oubliée ou insuffisamment développée dans le compte-rendu de la séance précédente, dans celui de la suivante.

La prochaine réunion de la commission technique est prévue à GREOUX (VINON SUR VERDON ?) le 4 mars.

La séance est levée à 21h00.

Après un repas de grande qualité du repas servi par le club d'accueil, il est envisagé de donner une note à cet action festive. Manosque a obtenu un AAA. A charge pour les autres clubs d'égaliser cette prestation ou de s'en approcher au mieux !

*JmB*